



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE PAUL VI AUX MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE**

Samedi 8 janvier 1966

Excellences,

Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,

Permettez-Nous tout d'abord de remercier votre distingué Doyen, Son Excellence le baron Poswick, des termes, comme d'habitude si élevés et déférents, dans lesquels il s'est fait votre interprète auprès de Nous. Cette rencontre annuelle pour l'échange des vœux de Nouvel An est toujours pour Nous riche de signification et d'émotion. A travers vos personnes, elle Nous met en contact avec les nations nombreuses et très diverses que vous représentez ici; débordant même le cadre de votre compagnie, comme le notait si justement votre Doyen, elle Nous rend présentes, en quelque sorte, les grandes aspirations de l'humanité toute entière et Nous invite à réfléchir sur la réponse que l'Eglise peut y apporter.

L'expérience des années écoulées est venue confirmer avec éclat que cette réponse de l'Eglise ne tombe pas aujourd'hui dans l'indifférence: elle est, dans de larges secteurs, attendue et écoutée. Nous n'en voulons pour preuve que le vaste écho suscité, à l'automne dernier, par Notre discours aux Nations Unies et, tout récemment encore, par Nos interventions en faveur de la paix au Vietnam. Plus significative encore, peut-être - et c'est de cela que Nous voudrions vous entretenir aujourd'hui - est l'attention avec laquelle l'opinion publique, pendant plus de trois ans, a suivi les débats et les décisions du Second Concile Œcuménique du Vatican. Qu'avait donc de si particulier ce Concile? Et dans quelle mesure ses résultats intéressent-ils la vie des peuples que vous représentez?

Les Conciles, vous le savez, sont par définition des faits essentiellement religieux et concernant d'abord le renouveau interne de la vie de l'Eglise. L'Eglise fait, si l'on peut dire, son examen de conscience, en fonction à la fois des principes de conduite immuables qu'elle tient de son divin

Fondateur, et des «signes des temps» qu'elle discerne comme autant de manifestations significatives de ce monde auquel elle a reçu mission de porter le message du salut.

Le Concile qui vient de s'achever a eu, sous ce rapport, ceci de particulier, que, grâce au progrès des techniques et au vaste développement des communications sociales, l'Eglise a procédé en public et pour ainsi dire sous les yeux du monde à cette remise en ordre, à cette «révision de vie», à cet «aggiornamento», pour reprendre le terme qui exprime si bien l'heureuse intuition qu'avait eue Notre Prédécesseur, le regretté Pape Jean XXIII.

Le monde a pu ainsi percevoir assez directement cette sorte de «réveil» de l'Eglise, en prendre acte, en suivre les phases successives, en supputer les conséquences possibles. Une communion de pensée et d'intérêt réciproques s'est établie peu à peu entre le Concile et l'opinion publique, et s'il a pu s'ensuivre quelques inconvénients mineurs, Nous n'hésitons pas à affirmer néanmoins que ce fait, assez nouveau pour une assemblée ecclésiastique, a été au total heureux et bienfaisant.

Si l'on embrasse d'un regard l'ensemble des travaux du Concile, on aperçoit un autre trait caractéristique: c'est qu'ils se sont développés autour d'un thème central, celui de l'Eglise. L'Eglise y est apparue soucieuse avant tout de se définir, de délimiter ses structures, de préciser les pouvoirs et les devoirs de ses membres: Évêques, prêtres, religieux, laïcs, et de codifier dans des textes son attitude vis-à-vis des autres groupements religieux, chrétiens et non chrétiens, et vis-à-vis du monde en général.

L'Eglise ainsi définie en elle-même, et située par rapport à ce qui n'est pas elle, apparaît avec une autre caractéristique qui ne fut pas toujours clairement mise en lumière dans les siècles passés: elle se montre entièrement dégagée de tout intérêt temporel. Un long travail interne, une prise de conscience progressive, en harmonie avec l'évolution des circonstances historiques, l'ont amenée à se concentrer sur sa mission. Aujourd'hui son indépendance est totale en face des compétitions de ce monde, pour son plus grand bien à elle, et Nous pouvons bien ajouter aussi, pour celui des souverainetés temporelles.

Est-ce à dire que l'Eglise se retire au désert et abandonne le monde à son sort, heureux ou malheureux? C'est tout le contraire. Elle ne se dégage des intérêts de ce monde que pour mieux être en mesure de pénétrer la société, de se mettre au service du bien commun, d'offrir à tous son aide et ses moyens de salut. Mais elle le fait aujourd'hui - et c'est une nouvelle caractéristique de ce Concile, qui a été souvent relevée - elle le fait d'une façon qui contraste en partie avec l'attitude qui marqua certaines pages de son histoire.

Dans son souci d'aller à la rencontre des hommes et de répondre à leur attente, l'Eglise adopte aujourd'hui de préférence le langage de l'amitié, de l'invitation au dialogue. C'est ce qu'exprimait si bien, en ouvrant le Concile, Notre inoubliable Prédécesseur le Pape Jean XXIII, dont les paroles

sont peut-être encore présentes à la mémoire de plusieurs d'entre vous. «Aujourd'hui - disait-il - l'épouse du Christ préfère recourir au remède de la miséricorde plutôt que de brandir les armes de la sévérité; elle estime que, plutôt que de condamner, elle répond mieux aux besoins de notre époque, en mettant davantage en valeur les richesses de sa doctrine» (*Discours d'ouverture du Concile*, 11 octobre 1962).

Pour Notre part, Nous Nous sommes efforcé d'être fidèle à ce programme, et l'assentiment quasi unanime de Nos frères de l'Episcopat du monde entier Nous a rendu plus facile le maintien de cette orientation.

Cela ne veut certes pas dire que l'Eglise soit désormais indifférente aux erreurs et qu'elle ignore l'ambiguïté des valeurs du monde moderne. Elle sait tout ce que celles-ci peuvent contenir d'équivoques, de menaces et de périls; mais elle arrête plus volontiers sa considération sur les aspects positifs de ces valeurs, sur ce qu'elles renferment de précieux pour la construction d'une société meilleure et plus juste. Elle voudrait aider au rassemblement de toutes les bonnes volontés pour résoudre les immenses problèmes que notre siècle doit affronter. Et c'est pourquoi ce Concile n'a pas prononcé d'anathèmes. Ses décrets, comme ses «messages», ont été, peut-on dire, autant de «déclarations de paix» et d'amitié au monde moderne. Quelques-uns s'en sont étonnés, la plupart s'en sont réjouis et félicités. Nous pensons ne pas Nous tromper en vous plaçant parmi ces derniers.

Vous êtes en effet les représentants de ces pouvoirs temporels qui sont les plus directement intéressés à la solution des grands problèmes humains d'aujourd'hui. Quiconque s'offre à vous aider est donc sans nul doute le bienvenu. Or l'Eglise vous propose son aide, elle se présente à vous comme une amie et une alliée. Ce qui doit ici retenir votre attention, comme elle fait souvent l'objet de Nos propres réflexions, c'est la nature de l'aide que l'Eglise peut et veut apporter à vos tâches temporelles.

L'Eglise n'aborde pas les problèmes - c'est évident - sous le même angle que les puissances de ce monde. Elle n'a pas de solutions techniques - économiques, politiques ou militaires - à proposer; et c'est ce qui, bien souvent, a pu faire considérer son apport à l'édification de la société comme moins important.

Son action s'exerce, en réalité, à un plan différent et plus profond: celui des exigences morales fondamentales sur lesquelles repose tout l'édifice de la vie en société.

La conscience de l'homme moderne n'est pas insensible à ce discernement des différents plans. Elle perçoit même plus nettement peut-être qu'on ne l'a fait à certaines époques du passé, la distinction du temporel et du spirituel, et apprécie plus justement leurs rapports et influences réciproques.

C'est une longue histoire que celle des rapports de la «Cité de Dieu» et de la «Cité des hommes»: une histoire qui est née avec le christianisme, c'est-à-dire avec l'apparition dans le monde d'une société religieuse universelle, fondée sur la foi au Christ et ouverte aux hommes de toute race et de tout pays. Le chrétien se trouvait avoir pour ainsi dire deux patries, et relever comme de deux pouvoirs. Suivant les époques, diverses furent les tentatives de dresser une théorie cohérente de l'harmonie nécessaire entre ces deux pouvoirs. Depuis les «deux Cités» de S. Augustin, en passant par la théorie médiévale des deux glaives et la «Monarchie» de Dante, et jusqu'aux essais de synthèse de penseurs plus modernes, on a pu parler des «métamorphoses de la Cité de Dieu» (*Etienne Gilson. Paris, Vrin, 1952*).

Une chose est certaine: l'évolution s'est faite dans le sens d'une prise de conscience croissante par la «cité temporelle» de son autonomie vis-à-vis de la «cité spirituelle», et réciproquement du désengagement de cette dernière par rapport à la cité temporelle. Mais alors que leur diversité même a pu les faire apparaître parfois non seulement distinctes, mais rivales et opposées, aujourd'hui, grâce à Dieu, et de plus en plus - et Nous voudrions souhaiter qu'il en soit ainsi dans le monde entier - elles ne se posent plus en adversaires. En ce qui concerne l'Eglise, en tout cas, son désir de collaboration avec les pouvoirs de ce monde est sans arrière-pensée: les actes du Concile l'ont prouvé avec éclat.

Votre interprète a fait allusion au «Schéma XIII», comme on l'a appelé, à la «Déclaration sur la Liberté religieuse», au «Message aux Gouvernants» lu le jour de la clôture du Concile: ce sont bien en effet les documents essentiels dans lesquels le Concile a manifesté la pensée de l'Eglise en ce domaine des relations avec l'autorité temporelle.

Ces documents vous sont connus, et Notre intention n'est pas d'en donner ici un ample commentaire. Mais vous Nous permettrez d'en relever un point auquel les événements en cours donnent un caractère de pressante et douloureuse actualité: c'est le souci qu'a montré l'Eglise au sujet du problème de la paix et des relations internationales. L'enjeu est d'une telle importance pour l'humanité tout entière, que le «Schéma XIII» lui consacre un long chapitre. Vous y remarquerez la grande liberté avec laquelle l'Eglise, en dehors de tout intérêt temporel, entend parler et agir sur le plan qui est le sien: le plan moral et spirituel.

On pourrait certes objecter qu'en présence de conflits qui mettent aux prises des armées modernes avec leurs terribles moyens de destruction, la voix d'une puissance aussi désarmée que l'Eglise risque d'être étouffée dans le bruit des combats. L'expérience a cependant prouvé, encore ces tout derniers jours, qu'elle est écoutée avec respect et même recherchée et désirée. Dieu Nous est témoin que Nous sommes prêt, pour Notre part, à tenter toutes les démarches - fût-ce même en dehors des formes protocolaires habituellement reçues - chaque fois que Nous estimerons que l'Eglise peut utilement apporter aux Gouvernants le poids de son autorité morale en vue du maintien et du progrès d'une juste paix entre les hommes et entre les peuples. Tâche temporelle, sans doute, mais entreprise et conduite par les moyens appropriés à Notre fonction, et

pour une fin spirituelle: le salut de la société, le véritable bien des hommes.

La paix est en effet un don si grand, si précieux, si ardemment poursuivi par l'humanité tout entière, que Nous n'hésitons pas à vous prier de demander à vos gouvernements de continuer leurs efforts - comme Nous continuerons les Nôtres - pour la rétablir là où elle a été blessée, et pour la renforcer là où elle existe déjà.

Vous le voyez, Excellences et chers Messieurs, l'Eglise est aujourd'hui à vos côtés; elle est à l'oeuvre avec vous pour l'édification d'un monde plus humain et plus heureux parce que plus juste et plus pacifique; elle offre ses services: humblement, certes, mais avec la certitude, tirée de sa foi et de son expérience, que son message est un message de lumière, de vie et de salut, pour les personnes comme pour les Nations.

Ce message, Nous le remettons entre vos mains au seuil de cette année nouvelle. Nous vous le confions, afin que vous le transmettiez à vos Gouvernements et à vos Nations, avec l'assurance de Notre volonté de les aider selon Nos moyens dans leurs immenses tâches, avec Nos vœux pour que Dieu bénisse leurs personnes et les vôtres, leurs efforts et les vôtres, au service de la société des peuples, pour le plus grand bien de tous les hommes.

*AAS 58 (1966), p.141-146.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. IV, p.13-19.

L'Osservatore Romano, 9.1.1966, p.1.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.2 p.4.

La Documentation catholique, n.1464 col.279-284.